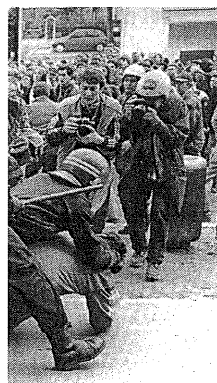


QUI CASSE QUI ?

Les mouvements des jeunes contre le Contrat d'Insertion Professionnelle mettent à jour les zones de fracture de la société.



Manifestation du 25 mars à Paris

Le 23 février 1994 sont publiés au journal officiel deux décrets d'application de l'article 62 de la loi quinquennale sur l'emploi. Le CIP, Contrat d'Insertion Professionnelle, est né. Ce "SMIC-jeune" (80% du SMIC soit 3700 F) est compris comme une insulte aussi bien pour les "bac+2" que pour les filières professionnelles. Tout au long du mois de mars se dérouleront des manifestations organisées ou spontanées, émaillées de violences et de dépressions.¹

Après des refus, des modifications, des reculades, le gouvernement se résigne le 30 mars à abroger les décrets. Mais en enterrant la mesure c'est l'ensemble du plan quinquennal sur l'emploi qui semble remis en cause.²

A la place du CIP, la reprise de la formule "exo-jeunes" qui avait été mise en place par le gouvernement précédant, signe le retour à la case départ de la politique d'insertion en faveur des chômeurs de moins de 25 ans au nombre de 746600 en février.

Dans le cadre que nous venons d'esquisser, nous poserons notre attention sur ce que révèle le développement d'un mouvement qui dépasse de loin la question du CIP.

NORMALISATION MEDIATIQUE

Nous assistons, à propos des manifestations étudiantes et lycéennes contre le CIP et leurs débordements violents, au retour du discours "anti-casseurs". Sur la scène parisienne, la station Montparnasse, constituerait symboliquement la première halte, avant l'arrivée d'une déferlante sur tout le pays.

Le système des médias opère par focalisation du regard et amène à une vision dichotomique cherchant à différencier les "bons" des "méchants".

Les bons seraient des jeunes étudiants bien sous tous rapports mais inquiets de leur avenir. Dans le rôle des méchants, les hordes venues de ces contrées lointaines et in-

connues appelées "banlieues" sac-cageant tout sur leur passage.

On nous apprend que s'ils sont méchants, c'est parce qu'ils sont désespérés et exclus du système scolaire. Tout de suite est fait le rapprochement avec des émeutes qui se déroulèrent au nord de la région parisienne à Garges Les Gousses : il s'agirait de jeunes semblables. Mais on n'en saura pas plus. Aucun reportage digne de ce nom ne sera réalisé. Le vieux mythe des "classes dangereuses" apparaît.

A défaut d'offrir une compréhension des événements ou même de décrire les faits avec exactitude, les médias nous apportent de bons matériaux pour analyser leur fonctionnement.³

Les journaux Infomatin puis Libération reprennent les chiffres des interpellations. Après vérification, il s'avère que certains jeunes ne sont pas exclus du système scolaire; ils ont même de bons résultats⁴, d'autres sont salariés, d'autres SDF. Les choses se compliquent !

¹ 3 mars 15.000 lycéens et étudiants à Paris; 4 mars premières violences (Lyon); 10 mars multiplication des défilés surtout en province, actions spontanées de lycéens; 12 mars, à l'appel de la CGT 60.000 personnes manifestent à Paris, 200.000 en province; 17 mars 230.000 manifestants dans toute la France; 18 mars manifestations spontanées, pour la première fois depuis longtemps les syndicats appellent à une manifestation unitaire; 19 mars interpellation à Nantes; 23 mars mouvements spontanés à Toulouse, Nantes et Lyon; 24 mars idem Valence, Nancy, Caen, Auch, Reims, Puy-en-Velay, la Ferté Bernard,.... 25 mars 30.000 étudiants et lycéens dans les rues de Paris, 20.000 à Lyon; 31 mars manifestation d'enterrement du CIP 30.000 à Paris, 20.000 à Nantes, 10.000 à Rennes, 6.000 à Marseille, 5.000 à Lyon, 4.000 à Brest, 3.000 à Toulouse, 2.500 à Montpellier, 2.000 à St Briec, 1.600 à St Nazaire, etc, etc.

² Les missions locales ont failli disparaître dans le "plan pour l'emploi" et connaissent une réduction de leurs programmes de formation (cf article

p41 dans ce numéro), les Centres d'Hébergement et de Réadaptation sociale (CHRS) doivent affronter de sévères coupes budgétaires et la Fédération Nationale des associations d'Accueil et Réadaptation Sociale appelle à la mobilisation.

³ Au même moment, deux chaînes du service public (France 2 et France 3) relatent les mêmes faits violents intervenus à la fin de la manifestation du 21 mars à Nantes. A partir des mêmes images, nous obtenons deux versions radicalement opposées. Sur France 3, il s'agit de jeunes "dont la majorité sont de banlieues" nous assène une "voix off". L'interview de deux jeunes manifestants désabusés est censée confirmer cette condamnation de la violence contenue implicitement dans le commentaire. Sur France 2, il s'agit "majoritairement des étudiants" et dans les interviews, des jeunes soutiennent l'idée d'une violence légitime.

⁴ Sur les 77 interpellés déférés devant le parquet le 10 et 17 mars 83% sont français, 88% vivent dans la grande couronne parisienne, 70% habitent au domicile familial, 70% sont dans le circuit scolaire.

On ne sait toujours pas ce qui anime ces jeunes. A côté du terme de "casseurs" le quotidien "Libération" parle de "d'enragés". Quant au "Monde", il réussit la pirouette de rassembler tout le monde dans une "génération sacrifiée".

Nous entrons dans un autre schéma dichotomique qui sépare la "rage", mouvement d'affirmation volontaire et inorganisé auquel certains aimeraient bien accoler une revendication politique, et le "sacrifice" procédure socialement ritualisée et subie par des "victimes", ce qui permet de légitimer un discours moral.

Mais "enragés" ou "sacrifiés", les jeunes ne sont pas plus entendus par les responsables politiques.

MENACES AUTORITAIRES

"J'ai l'impression d'être dans une société qui exclut, au lieu de se poser des questions."⁵

D'abord ce fut la reprise du thème très classique de la "récupération" tenu par M Léotard, ministre de nos armées. Thème "récupéré" par M Bayrou. Le ministre de l'éducation qui resta silencieux tout au long des événements, sortit de son silence pour invoquer les "tentatives de déstabilisation". M Giraud, ministre du travail emboîte le pas et parle de "révolution médiatico politique". Des discours qui firent long feu face aux regroupements spontanés des jeunes dans les centres urbains.

Ensuite, ce fut l'essai tout aussi classique d'invoquer la "chienlit" en dénonçant les "voyous et les délinquants". Puis un virage s'opère le week-end du 19/20 mars. Le discours politique change. M Pasqua renvoie la responsabilité aux parents et à l'école qui ne sauraient pas tenir leurs trublions : "les parents devraient se préoccuper un peu plus de ce que font leurs enfants" et s'interrogeant "Mais que font les chefs d'établissement ?" Le prétexte est tout trouvé : les manifestants seraient de plus en plus jeunes, ils auraient, en quelques jours subi un rajeunissement surprenant passant du statut de jeune à celui d'enfant, entre 13 et 15 ans, c'est à dire l'âge du collègue.

Ce serait donc la faute des parents si leurs enfants désespèrent de l'avenir, et celle des chefs d'établissements scolaires si la perspective d'un diplôme soldé au SMIC n'appelle pas des débordements de joie mais de révolte.⁶

Ces propos de notre ministre de l'Intérieur servent avant tout à légitimer la mise en branle de la machine répressive.⁷ Quand les seuls "interlocuteurs" sont représentés par la police alors la confrontation s'engage dans le cycle de la violence.

Selon le nouveau code pénal, dès l'ordre de dispersion donné, tout manifestant est considéré "émeutier" et réprimé comme tel. De nombreuses interpellations ont lieu (338 le 25 mars dont 50 déférées au parquet, 150 le 26 mars, 320 le 31

mars à Paris) et conduisent à des peines lourdes passibles d'emprisonnement⁸ et des expulsions du territoire français sans autre forme de procès suivant la mesure dite "d'urgence absolue"⁹ par "nécessité impérieuse pour la sécurité publique" en principe réservée aux terroristes. La justice à la lenteur si décriée semble prise de folie expéditive.

NON-REPONSE POLITIQUE

Malgré cet arsenal juridico-policier, impossible de séparer les "bons manifestants" des "dangereux délinquants". Ce ne sont pas quelques bris de glace qui mettent en danger l'état de droit. Mais le renvoi d'une responsabilité politique, celle du gouvernement face à l'insertion professionnelle des jeunes, à la société civile, pose de sérieuses questions quant à la haute considération que ces politiques ont de leur engagement dans une démocratie.

Ce changement d'attitude du gouvernement n'intervient pas au hasard. Fort du résultat électoral au premier tour des cantonales (44,5%), la droite balladurienne se trouve renforcée. Meilleure réponse affirme la majorité gouvernementale à notre questionnaire démocratique. La France est conservatrice nous dit-on, cela depuis toujours, d'autant plus dans les moments de crise (cf. Vague électorale de droite après mai 1968).

⁵ propos d'une jeune étudiante, Paris, 30/03/94.

⁶ Au discours politique "80% de bacheliers", le CIP fait correspondre dans un raccourci symbolique saisissant "80% du SMIC".

⁷ Des dispositifs impressionnants sont mis en place lors des manifestations 3300 policiers pour celle du 25 mars à Paris. Les méthodes utilisées parlent d'elles-mêmes: tir tendu de grenades lacrymogènes blessant au visage des manifestants, utilisation exceptionnelle des "grenades à effet de souffle" pouvant provoquer des traumatismes au tympan et des incidents cardio-ventilatoires, tabassages de manifestants maîtrisés et maintenus au sol, confusion entre les missions des policiers en civil "banalisés" et ceux en tenue, détournement de photos d'agence de presse récupérées et affichées dans les commissariats, perquisitions aux sièges de TF1 et France 2 et saisies de cassette vidéo des manifestations,...

⁸ Incarcération sans l'attente du jugement, procédure de comparution immédiate dénoncée par le syndicat de la magistrature, port des menottes au mépris de la présomption d'innocence alors que "seule la réalité des risques (personnes dangereuses pour autrui ou pour elle-

même)" justifie le port des entraves, témoignage des policiers évasif pour reconnaître les "casseur", difficulté pour les avocats d'organiser une défense (connaissance des dossiers quelques minutes avant l'audience sans possibilité d'appeler des témoins), peine allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement ferme...

⁹ Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi ont été expulsés du territoire français le 24 mars, après une manifestation à Lyon le 21 mars, par simple arrêté ministériel sans contrôle de l'autorité judiciaire. Présenté en comparution immédiate le 21 mars, le tribunal les libère le 22 mars en attendant le jugement fixé le 11 avril. La police les place immédiatement en centre de rétention. Le juge refuse de considérer qu'ils constituent un danger pour l'ordre public et les remet en liberté le 23 mars. Le ministère de l'intérieur poursuit néanmoins l'exécution de l'expulsion. Ils ont été privés du droit de se défendre et le tribunal des référés de Lyon a condamné le 25 mars le préfet pour "voie de fait". Il se fonde sur l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme, affirmant que "toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal".

Cette vision fait office d'analyse sociologique alors que la sociologie nous révèle une réalité toute autre : la France d'aujourd'hui est une société non seulement urbaine mais multi-culturelle tandis que le mode de pensée politique et la grille électorale restent attachés au monde rural et à la tradition.

La répartition des cantons favorise une sur-représentation du vote des campagnes habituellement plus conservatrices. Cette inégalité est renforcée par la faible participation des jeunes et des banlieues peu sensibles aux empoignades des notables locaux qui pigmentent ce genre d'élection. S'ajoutent encore les jeunes de moins de 18 ans et les immigrés, vivant essentiellement dans les villes, et qui ne possèdent pas le droit de vote.

Non seulement il n'existe pas de prise en compte des aspirations de ceux qui font la société d'aujourd'hui et de demain mais nous observons l'incapacité chronique des responsables de ce pays à répondre de manière politique à une question politique, glissant sur la pente paternaliste (réponse actuelle¹⁰) ou s'embourbant dans le socioculturel (cf. politique de la ville depuis les 15 dernières années).

C'est pour cela que la gauche, même si le retour des jeunes dans la rue lui offre un bain de jouvence, reste néanmoins en difficulté pour transformer en projet politique ces mouvements de révolte. Et la droite accorde beaucoup de pouvoir au parti socialiste en dénonçant à mots couverts un "chef d'orchestre clandestin" du mouvement.

Des "casques blancs" se proposent d'observer les irrégularités policières. SOS Racisme et Harlem Désir en tête, en sont réduits tels les "casques bleus" à constater les violences de part et d'autre ; leur discrète présence entérine de fait la perte d'influence des mouve-

ments associatifs des années 80 sur les mobilisations actuelles.

Les syndicats ne sont pas en position de dialogue avec les jeunes. Ils avaient dans un premier temps fait le deuil de leur revendication sur l'abrogation du CIP. Leur opposition au plan quinquennal dont fait partie le CIP n'avait d'ailleurs pas été très virulente lors des concertations avec le gouvernement l'automne dernier. La poursuite du mouvement anti-CIP les placèrent en position de "soutien" humain et logistique, signant par là-même leur faible représentativité auprès des jeunes.

Quant aux travailleurs sociaux, en tant qu'observateurs et acteurs privilégiés, n'ont-ils pas en premier lieu à témoigner, en pointant par exemple ces zones de fracture et d'incompréhension qui traversent le corps social ? Les colonnes de PEPS sont à leur disposition...

"Qui casse qui ?" Les seuls véritables casseurs sont ceux qui, par leurs décisions économiques et politiques, brisent la vie de millions de gens par le chômage, l'exclusion, la précarité et la répression."¹¹

CITOYENNETE MANIFESTEE

Pour conclure sur une note optimiste, espérons que 1994 annoncera l'émergence de nouveaux rapprochements qui semblent se dessiner chez les jeunes, accompagnée d'une prise de conscience de leur poids politique.

Ceux de 1968, élites bourgeoises estudiantines, promouvaient la vie libre contre la "culture de masse", contre une société bloquée et pesante, et cherchaient une jonction avec la classe ouvrière. Ceux de 1994, "se battent dès 15 ans pour un travail", appartiennent à tous les milieux, partent d'une frustration individuelle, une angoisse existen-

tialiste, qu'ils découvrent partager massivement. Ils redonnent vie aux droits et devoirs politiques fondamentaux du citoyen.

Ceux de 1986 manifestaient contre la "sélection" de la "loi Devaquet" et croyaient encore en la valeur des diplômes. Comme le mouvement d'aujourd'hui celui de 1986 marquait une rupture de communication entre la jeunesse et la droite gouvernementale¹² dans un contexte de cohabitation. Cependant 8 ans après, un retour éventuel de la gauche ne représente plus pour eux une alternative politique et la dégradation des conditions de vie qui touche aussi les cadres et les classes moyennes ont exacerbé les tensions.

Ceux de 1990, lycéens, manifestaient sous le slogan "du pognon pour l'éducation" exprimaient dans des revendications matérielles les signes insistants du désarroi, établissant pour la première fois une jonction entre les centre-villes et leurs périphéries ; la province prend une place déterminante. Le terme "casseurs" apparaît et les journalistes les recherchent dans les banlieues. M. Mitterrand dit alors "qu'une société qui n'écouterait pas sa jeunesse préparait mal son avenir" et M. Jospin en guise de réponse lâcha 4,5 milliard de francs. Aujourd'hui, des catégories jusqu'à maintenant cloisonnées se sont retrouvées dans la rue et des solidarités virent le jour entre ceux qui s'expriment par les pavés et ceux par les banderoles, entre étudiants, lycéens, jeunes sans logis et chômeurs, entre français et immigrés.¹³ Il semble que les étiquettes de génération "cocooning", pragmatique, sans idéal, apposées sur la jeunesse des années 90 par des quadragénaires nostalgiques ont valisées dans la tourmente.

Hugues BAZIN

¹⁰ C'est l'attitude de la carotte et du bâton, le discours se voulant tantôt menaçant, tantôt rassurant, c'est la politique des petits cadeaux, 5.000F pour une voiture neuve, 2.000F pour un nouveau jeune embauché...

¹¹ Etudiant anonyme, Nantes, 24.03.94

¹² Rappelons l'énorme dénégation de M. Balladur dans sa très paternelle "lettre aux jeunes" (Libération du 17 mars) : "Si nous n'avons pas souhaité vous faire du mal, qu'avons-nous recherché en créant le dispositif du CIP ?" Ce qui veut dire : "Qu'avons-nous cherché en créant

le dispositif du CIP, si ce n'est vous faire délibérément du mal !"

¹³ Beaucoup de manifestants ont refusé la discrimination entre "bons étudiants" et "mauvais casseurs" ; des marques spontanées de solidarité se sont développées le long des mobilisations anti-CIP en faveur de Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi expulsé du territoire : une réponse en écho au 74ème congrès de la Ligue des Droits de l'Homme qui estime que les "les attaques contre les droits des étrangers ont pris une ampleur sans précédent au point de mettre en cause l'état de droit".